

Le Jeanne-Mance

Une publication du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance

Volume 2 • Numéro 4 • Décembre 2006/Janvier 2007

VOS CONSEILS PROFESSIONNELS

Le conseil des infirmières et infirmiers (CII), le conseil multidisciplinaire (CM) et le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) vous rappellent qu'ils ont une vitrine dans l'intranet, à la rubrique Conseils et comités. On y trouve les règlements, les rapports annuels et les procès-verbaux des comités permanents et des assemblées annuelles. Un moyen sûr de prendre des nouvelles de vos conseils professionnels.

INFO-SANTÉ : LES TRAVAUX VONT BON TRAIN

Les démarches entreprises pour centraliser les services Info-Santé et mettre en place un numéro unique vont bon train. Un nouveau système téléphonique permettant de composer le 811 pour joindre Info-Santé sera installé au cours des prochaines semaines. De janvier à mars 2007, la population continuera d'utiliser le numéro local d'Info-Santé, mais les appels seront automatiquement dirigés vers le 811. Le système devrait être en service en mars 2007.

PORTRAIT DE LA POPULATION DU CSSS

La Direction de santé publique (DSP) vient de publier une série de quatre cahiers thématiques sur l'état de santé de la population de chaque CSSS. Les thèmes sont la description sociodémographique de la population et les déterminants de la santé, la santé mentale des jeunes, la santé mentale des adultes et la perte d'autonomie liée au vieillissement. Consultez la section de la DSP sur le site de l'Agence à www.santemontreal.qc.ca pour accéder à la page de téléchargement des cahiers.

HEUREUX TEMPS DES FÊTES !

La directrice générale, Chantale Lapointe, se joint aux membres du conseil d'administration pour souhaiter d'heureuses fêtes à chaque employé du CSSS Jeanne-Mance. Que cette pause bien méritée vous soit des plus bénéfiques. Prenez le temps de savourer chaque instant de repos et de refaire le plein d'énergie. À l'an prochain.

DE RETOUR EN FÉVRIER 2007 !



Dans ce numéro

2 **Le cancer du sein tue**
Les modes de transmission du VIH

3 **Un nouveau logo pour la qualité**
Votre centre de documentation

4 **5000^e appel au centre d'assistance**
Programme d'aide aux employés

UPS-JUSTICE A 10 ANS **L'équipe est venue en aide à des milliers de personnes atteintes de maladies mentales**



Suzanne Carrière, directrice des services spécifiques, Jason Champagne, chef d'administration de programmes, et Michael Arruda, agent conseiller en santé mentale au Service de police de la Ville de Montréal, ont présenté le bilan d'UPS-Justice à la presse, le 1^{er} novembre.

L'ÉQUIPE URGENCE PSYCHOSOCIALE (UPS) – JUSTICE, C'EST 28 INTERVENANTS QUI TRAVAILLENT 24 HEURES SUR 24, SEPT JOURS SUR SEPT. ILS AIDENT LES PERSONNES QUI ONT DES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE ET QUI SONT IMPLIQUÉES DANS DES SITUATIONS TELLES QUE DES AGRESSIONS, DES CONFLITS ET DES CRISES SUICIDAIRES. LEUR MANDAT S'EST ÉLARGI AU FIL DES ANS. UPS-JUSTICE DOIT MAINTENANT DÉNOUER DES CONFLITS CONJUGAUX ET RÉSOUDRE DES CAS D'ÉVICTION, DE TOXICOMANIE OU D'ITINÉRANCE. PORTRAIT DE L'ÉQUIPE QUI A FÊTÉ SON 10^E ANNIVERSAIRE.

UPS-JUSTICE NE CHÔME PAS. L'équipe reçoit plus de 270 appels par mois, soit quatre fois plus qu'en 1996. Elle est sollicitée par les policiers (45%), les organismes communautaires (17%), les intervenants du réseau de la santé (12%), la cour (16%) ainsi que les bureaux de probation

et autres organismes (10%). Les intervenants peuvent résoudre certaines situations par téléphone, mais souvent ils doivent se rendre sur place, en équipe de deux, en moins de 20 minutes. Un délicat travail d'intervention commence alors auprès des personnes dont l'état mental est perturbé.

« Une fois que les policiers ont sécurisé les lieux, notre rôle consiste à évaluer l'état des personnes et à les orienter vers les bonnes ressources, afin de leur éviter la détention », explique Jason Champagne, chef d'administration de programmes. La majorité de ces personnes ont pu ainsi être dirigées vers un centre hospitalier pour y recevoir des soins (28%) ou vers des ressources spécialisées en toxicomanie, en itinérance et autres problématiques (28%) ou des ressources communautaires (15%) telles qu'un centre de crise ou un centre de jour, ou encore vers un CLSC (10%).

SUITE PAGE 2 : **Une clientèle de plus en plus complexe**

VIH-sida : encore du chemin à parcourir pour vaincre les préjugés

AVEZ-VOUS PEUR DES PERSONNES ATTEINTES DU VIH ? CRAIGNEZ-VOUS DE LEUR SERRER LA MAIN, DE TRAVAILLER À LEUR CÔTÉ OU DE MANGER EN LEUR COMPAGNIE ? VOS CRAINTES NE SONT PAS FONDÉES, CAR LE VIRUS NE PEUT SE TRANSMETTRE DANS LES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE. LA CAMPAGNE 2006 DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS) VISE À DÉTRUIRE CES FAUSSES PERCEPTIONS, QUI ONT LA VIE DURE.

EN AOÛT, Toronto était l'hôte de la XVI^e conférence internationale sur le sida. Les scientifiques se voulaient rassurants, l'épidémie de sida étant stable dans le monde. Les statistiques indiquent toutefois que 40 millions de personnes vivent toujours avec le VIH, dont bon nombre d'enfants.

Plus près de nous, la Journée mondiale sida 2006, le 1^{er} décembre, a mis en évidence que des milliers de Québécois vivent toujours avec le VIH. De nombreuses personnes

évitent carrément de les côtoyer, malgré toute l'information diffusée sur cette maladie et son mode de transmission. Contrairement à la grippe ou à la varicelle, le VIH ne survit ni dans l'air ni dans l'eau. Les activités de la vie quotidienne (AVQ) ne comportent pas de risque de transmission. Croire le contraire, c'est perpétuer des préjugés qui font mal.

*En 2006,
des milliers de Québécois
vivent toujours avec le VIH.
Ils sont victimes de préjugés
tenaces et plusieurs personnes
ont peur de les côtoyer
chaque jour.*

Qu'est-ce qu'une AVQ ?

Donner une poignée de main, travailler ensemble, se baigner dans une piscine, utiliser la même toilette, fréquenter un endroit public ou s'embrasser sont des exemples d'AVQ que vous pouvez accomplir sans crainte avec une personne infectée par le VIH. En revanche, vous devez éviter d'entrer en contact directement avec le sang d'une personne infectée, surtout si vous avez des plaies ouvertes. Si un tel contact se produit, lavez rapidement la partie du corps touchée à l'eau et au savon.

SUITE PAGE 2 : **Comment le VIH se transmet-il ?**

Une clientèle de plus en plus complexe

SUITE DE LA PAGE 1

« En moyenne, seulement 6 % de la clientèle d'UPS-Justice a dû recevoir des soins par l'intermédiaire du système judiciaire, » précise Suzanne Carrière, directrice des services spécifiques. Ce groupe comprend les personnes dont l'équipe a évalué la dangerosité ainsi que celles dont l'aptitude à comparaître en cour ou la responsabilité criminelle ont dû être évaluées par des experts. Moins de 1 % des personnes ont dû être envoyées directement dans un centre de détention sans pouvoir bénéficier de soins.

Au fil des ans, le portrait de la clientèle a changé, en partie parce que l'équipe intervient maintenant sur toute l'île de Montréal pour remplir l'un de ses mandats (voir l'encadré). En 1996, la clientèle était surtout composée d'hommes dans la quarantaine ayant un passé criminel important. La moitié des cas avaient trait à des situations d'agression et de suicide liées à un risque de dangerosité de la personne envers elle-même ou autrui. En 2006, UPS-Justice intervient aussi auprès de couples, de femmes et de personnes âgées ayant peu d'antécédents judiciaires, auprès des jeunes et des familles, ainsi que des personnes bien nanties.

Pour son 10^e anniversaire, l'équipe UPS-Justice a été conviée à une fête qui a pu être organisée grâce à la générosité de Valeurs Mobilières Desjardins (VMD) et de son président et chef de l'exploitation, Germain Carrière, qui est aussi président de la Fondation CSSS Jeanne-Mance. Le directeur du Service de police de la Ville de Montréal, Yvan Delorme, était présent pour souligner l'excellence de la collaboration qui s'est établie entre les policiers et l'équipe depuis les débuts. Le président-directeur général de l'Agence de Montréal, David Levine, a aussi souligné que les services rendus par l'équipe UPS-Justice étaient un bel exemple de prise en charge de l'état de santé de la population.

Grâce à la générosité de Marie-Lyne Taschereau, conseillère en placement chez VMD, de Claude Parent des Productions Claude Parent inc. et de Vidéo MTL, l'équipe dispose maintenant d'un DVD qui servira à faire la promotion des services d'UPS-Justice. Félicitations à tous les membres de l'équipe pour leur travail exemplaire.

Les membres de l'équipe UPS-Justice, lors de la soirée organisée en leur honneur, le 1^{er} novembre.



CRÉDIT: MARCEL LA HAYE

UPS-Justice : un double mandat

- ➔ UPS-Justice intervient sur l'ensemble de l'île de Montréal pour évaluer l'état mental des personnes qui présentent un danger pour elles-mêmes ou pour les autres.
- ➔ Selon des ententes conclues avec sept postes de police de quartier situés au centre-ville de Montréal, Plateau-Mont-Royal, Hochelaga-Maisonneuve, Saint-Henri et Verdun, l'équipe a aussi le mandat d'éviter la judiciarisation des personnes qui présentent un grave problème de santé mentale ou des troubles de la personnalité.

Le cancer du sein tue 1 400 femmes chaque année

AU QUÉBEC, 6 000 NOUVEAUX CAS de cancer du sein sont diagnostiqués annuellement selon les données de juin 2006 publiées par la Direction de santé publique. Ce type de cancer provoque 1 400 décès chaque année. Les causes de la maladie demeurent inconnues. D'où l'importance du dépistage précoce.

L'examen clinique des seins effectué une fois par année par l'omnipraticien et la mammographie de dépistage que les femmes âgées de 50 à 69 ans devraient passer tous les deux ans, selon les recommandations du Programme québécois de dépistage

du cancer du sein (PQDCS), sont les méthodes les plus susceptibles de diminuer les ravages du cancer du sein. De plus, il est toujours conseillé aux femmes de faire l'autoexamen de leurs seins chaque mois, même si cette pratique ne fait pas partie intégrante d'un programme de dépistage.

Le programme de dépistage

Depuis 1998, le PQDCS est offert aux femmes âgées de 50 à 69 ans qui ne présentent aucun symptôme ou anomalie aux seins. Elles peuvent y participer au moyen d'une simple prescription médicale ou à l'invitation écrite

Toute femme qui note un changement survenu à ses seins devrait, quel que soit son âge, consulter un médecin afin de vérifier la pertinence de passer une mammographie.

du directeur de santé publique. Les personnes inscrites au programme sont rappelées tous les deux ans pour subir une autre mammographie jusqu'à leur 69^e année.

Les mammographies de dépistage sont offertes gratuitement dans des centres de dépistage désignés par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Ces cliniques de radiologie sont soumises à des normes rigoureuses de qualité, ce qui augmente la possibilité de détecter les lésions de petite taille. Les femmes dont les résultats de la mammographie montrent des anomalies

sont incitées par leur médecin traitant à subir des examens complémentaires. Voilà en quoi consiste essentiellement ce programme de dépistage, qui vise à réduire de façon significative la mortalité due au cancer du sein.

Le PQDCS s'adresse aux clientes du territoire, mais également à l'ensemble des intervenantes et des employées du CSSS Jeanne-Mance. C'est une question de prévention, de santé et de bien-être. Chaque personne doit se sentir concernée par cette problématique qui touche les femmes, certes, mais aussi les hommes vivant auprès d'elles.

Au CSSS Jeanne-Mance, Chantal Bérubé est l'infirmière responsable du dossier dépistage du cancer du sein. On peut la joindre au 514 286-2600, poste 121. Pour obtenir la liste des centres de dépistage désignés, communiquez avec la Direction de la santé publique au 514 528-2424 ou visitez le www.santepub-mtl.qc.ca.



SI CETTE PERSONNE ÉTAIT ATTEINTE DU VIH, PRENDRIEZ-VOUS UN MORCEAU DE GÂTEAU?

ENCORE TROP DE GENS ONT PEUR DES PERSONNES ATTEINTE DU VIH. POURTANT, LE VIH NE SE TRANSMET PAS DANS LES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE. CROIRE LE CONTRAIRE, C'EST ENCOURAGER DES PRÉJUGÉS QUI FONT MAL.

Journée mondiale sida 2006 mss.gouv.qc.ca/sida Québec

Comment le VIH se transmet-il?

SUITE DE LA PAGE 1

Le principal mode de transmission du VIH est la **relation sexuelle non protégée** au moyen d'un condom avec une personne infectée par le VIH. Pendant une relation, le VIH peut s'introduire par de petites fissures de la peau jusque dans le système sanguin et s'installer dans l'ensemble du corps.

Le VIH se transmet aussi **par le sang**. Ce mode de transmission est fréquent lorsque des personnes partagent du

matériel d'injection déjà utilisé pour consommer des drogues (cocaïne, héroïne, stéroïdes, etc.). En se piquant, elles risquent de s'injecter le VIH directement dans le sang ainsi que les virus de l'hépatite B ou C. Si les aiguilles et le matériel utilisés pour le tatouage et le perçage ne sont pas neufs ou stérilisés, ils peuvent aussi transmettre le VIH et les hépatites B et C.

Une femme qui a le VIH peut le transmettre à son bébé pendant la grossesse, l'accouchement et, plus rarement, durant l'allaitement. Heureusement, la prise de médicaments antirétroviraux diminue grandement cette transmission.

Le meilleur moyen de prévenir le VIH demeure la prévention. Pour plus d'information sur la campagne du Ministère, visitez le www.msss.gouv.qc.ca, section « problèmes de santé ».

Au CSSS Jeanne-Mance, la qualité a une signature

LA DIRECTION DE LA QUALITÉ DES SERVICES, de la santé publique, de l'enseignement et de la recherche (DQSSPER) a lancé, en septembre dernier, un ambitieux programme d'amélioration continue de la qualité. Cette démarche d'envergure se fait avec la collaboration du Conseil canadien d'agrément des services de santé (CCASS). Le but : mettre en valeur les projets exemplaires réalisés au CSSS et recourir à l'expertise du personnel pour trouver des moyens de toujours améliorer les services.

Ce projet est là pour rester. Aussi, le CSSS s'est doté d'une signature qui illustre la qualité. Le service des communications, en partenariat avec

la DQSSPER, publiera *Zoom sur la qualité*, un bulletin entièrement consacré à ce programme. Il sera publié au besoin, selon l'évolution de la démarche d'amélioration continue de la qualité, transmis par courriel et affiché dans les installations. Ne manquez pas de le lire.



Connaissez-vous le centre de documentation de votre CSSS ?

CERTAINS D'ENTRE VOUS l'auront sûrement remarqué, la constitution du CSSS Jeanne-Mance a entraîné une restructuration des services documentaires. En effet, les centres de documentation de quelques établissements ont été fermés en vue de la création d'un nouveau centre, plus grand et mieux équipé, à l'intention de l'ensemble des employés du CSSS et des stagiaires qui le fréquentent.

Le nouveau centre comprend deux points de service. Danielle Cayer dirige celui qui est situé au Centre d'hébergement Jacques-Viger, où l'on trouve de la documentation sur la mission hébergement et les soins aux personnes âgées. Yan Trussart dirige le point de service au CLSC des Faubourgs, rue Sanguinet, qui rassemble des documents traitant surtout de la mission de CLSC.

Le centre met à votre disposition une collection spécialisée de plus de 3000 périodiques et monographies touchant à la santé et aux services sociaux, en plus de vous donner accès à de nombreuses bases de données et à des abonnements électroniques. Il offre les services suivants :

- ➔ prêt de périodiques et de monographies, d'une durée de trois semaines, renouvelable. Les documents sont acheminés par le service de messagerie interne ;
- ➔ référence et aide à la recherche ;
- ➔ accès à des bases de données et à des périodiques électroniques (site Sanguinet) ;
- ➔ accès à des postes informatiques permettant de naviguer sur Internet,

de travailler sur les logiciels de la suite Microsoft Office ou encore de consulter des documents audiovisuels ;

- ➔ accès à une imprimante et à un numériseur (*scanner*) ;
- ➔ espace de travail et aire de lecture.

Bibliothèque pour vos recherches

Vous voulez faire des recherches dans la collection du centre à partir de votre bureau ? Rien de plus simple grâce au moteur de recherche Biblionet. Il suffit d'entrer dans la page d'accueil de l'intranet et de cliquer sur biblionet. Si vous constatez que le centre n'a pas le document dont vous avez besoin, communiquez avec les responsables des points de service. Ils feront les démarches nécessaires pour vous le procurer.

COORDONNÉES ET HORAIRES DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Centre d'hébergement Jacques-Viger
1051, rue Saint-Hubert
514 842-7180, poste 7104,
cayer@ssss.gouv.qc.ca

Lundi au vendredi, de 8 h à 16 h,
fermé de 12 h à 13 h

CLSC des Faubourgs
1250, rue Sanguinet, bureau 475
514 527-2361, poste 3733,
yan.trussart@ssss.gouv.qc.ca

Lundi au vendredi, de 9 h 30 à
17 h 30, fermé de 13 h à 14 h

NOUVELLES DE LA FONDATION



Il n'y a jamais trop de façons de dire merci

Après un automne pluvieux et un peu tristounet, la Fondation est heureuse de vous annoncer que les prévisions pour la campagne de financement 2007 sont un véritable rayon de soleil!

Comme l'ont si bien dit le D^r Roberge, directeur des affaires médicales, et la D^{re} Marie-Claude Rioux, présidente du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens : « La Fondation CSSS Jeanne-Mance, c'est nous ». En effet, un bon nombre d'employés des diverses directions, de gestionnaires, de médecins et d'administrateurs des conseils d'administration du CSSS et de la Fondation ont posé un geste de solidarité envers le CSSS en participant à la campagne de financement, dont le thème est *Chacun 1 compte... et ce UN c'est vous!* Un grand merci à toutes ces personnes pour leurs dons généreux. Nous rappelons à tous ceux qui ne l'ont pas fait qu'il est toujours temps de contribuer à la campagne 2007. N'hésitez pas à communiquer avec la Fondation au 514 842-7180, poste 7301.

En plus de la campagne interne, la Fondation mène une campagne externe en sollicitant les grandes entreprises, les fournisseurs du CSSS Jeanne-Mance, les fondations privées et les particuliers. Ces démarches vont bon train. En cette période des fêtes, qui approchent à grands pas, les administrateurs et la permanence de la Fondation vous souhaitent un très joyeux Noël et une bonne et heureuse année!

Honneurs mérités pour la pdg de la Fondation

Dans le cadre de la Journée nationale de la philanthropie, organisée en novembre par l'Association des professionnels en philanthropie, la présidente-directrice générale de la Fondation CSSS Jeanne-Mance, Luce Moreau, a reçu le Prix Gestionnaire émérite 2006. Ce prix souligne l'apport exceptionnel d'un professionnel en philanthropie dont le leadership et la contribution ont eu un impact durable sur la réalisation de la mission de son organisme et de sa collectivité.

M^{me} Moreau a également obtenu une bourse de 2500\$ de la Fondation PricewaterhouseCoopers, pour payer les coûts relatifs à des activités de formation continue en rapport avec son travail. Plus de 200 candidats étaient en lice. Nos plus sincères félicitations à la lauréate.

Visitez-nous régulièrement au www.fondationcsssjeannemance.ca.

Nominations



Félicitations à **Martine Cloutier**, qui est entrée en fonction à titre de chargée de projet à la Direction des services à domicile le 8 novembre. M^{me} Cloutier occupait le poste de conseillère aux établissements à l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. Nous lui souhaitons bonne chance dans l'exécution de ses futurs mandats.

Bienvenue à **Gilles Guimond**, qui est chef d'unité de vie au Centre d'hébergement Armand-Lavergne depuis le 6 novembre. M. Guimond a une formation en soins infirmiers, en éducation spécialisée et en gestion. Son expertise dans ces domaines sera précieuse pour relever les défis de son nouveau travail.



À L'AGENDA

Le mercredi 6 décembre 2006

CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE – COMITÉ EXÉCUTIF
CLSC du Plateau-Mont-Royal
Salle 313 • 9 h

CONSEIL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS –
COMITÉ EXÉCUTIF
Centre d'hébergement Émilie-Gamelin
Salle de formation • 9 h

CONSEIL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS
AUXILIAIRES – COMITÉ EXÉCUTIF
CLSC des Faubourgs – Visitation
Salle 1518 • 13 h 30

Le vendredi 8 décembre 2006

CONSEIL DES MÉDECINS, DENTISTES
ET PHARMACIENS – COMITÉ EXÉCUTIF
Centre d'hébergement Bruchési
Salle de conférence • 8 h 30

Le mercredi 13 décembre 2006

CONFÉRENCE
L'implantation des groupes de médecine de famille : le défi de la réorganisation de la pratique et de la collaboration professionnelle
D^{re} Marie-Dominique Beaulieu,
Danielle D'Amour, Jean-Louis Denis
Université de Montréal
CLSC des Faubourgs – Sanguinet
Salles 451-461 • 12 h

Le jeudi 11 janvier 2007

CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE – COMITÉ EXÉCUTIF
CLSC du Plateau-Mont-Royal
Salle 313 • 9 h

Le vendredi 12 janvier 2007

CONSEIL DES MÉDECINS, DENTISTES
ET PHARMACIENS – COMITÉ EXÉCUTIF
Centre d'hébergement Bruchési
Salle de conférence • 8 h 30

Un 5 000^e appel au centre d'assistance informatique



Liette Mercure (au centre), entourée de Stéphane Grothé (1^{er} à gauche), le technicien en informatique qui a répondu à son appel; Luc Desjardins, chargé de compte chez Microserv; Ginette Léonard, directrice des ressources financières et informationnelles; et Pierre Talec, coordonnateur des ressources informationnelles.

LE 20 OCTOBRE DERNIER, LIETTE MERCURE, secrétaire au soutien à domicile, soins infirmiers, au CLSC des Faubourgs – Sanguinet a fait le 5 000^e appel au centre d'assistance informatique du CSSS Jeanne-Mance. Elle ne se doutait pas que ce geste lui réservait toute une surprise! La Direction des ressources financières et informationnelles a souligné l'événement en lui offrant un baladeur numérique (iPod

nano), un cadeau de Microserv, le principal fournisseur informatique du CSSS. Rappelons que le centre d'assistance est ouvert depuis le 3 avril 2006 seulement. Faites le décompte: cela signifie que les techniciens traitent entre 900 et 1 000 appels par mois. Bravo à toute l'équipe! Pour joindre un technicien, composez le 514 861-7886 ou écrivez à **JMance centre d'assistance** dans Lotus.

Le service d'ergothérapie ouvre ses portes

DANS LE CADRE DU MOIS DE L'ERGOTHÉRAPIE, les ergothérapeutes du Centre d'hébergement Jacques-Viger ont tenu une journée d'activités et d'information à l'intention du personnel du CSSS Jeanne-Mance, à la grande chapelle. L'équipe a profité de l'occasion pour présenter la gamme des services offerts aux résidents. Grâce à des aides techniques et à quelques habiles démonstrations, il était possible d'expérimenter ce que peut ressentir une personne atteinte d'une perte temporaire ou permanente de ses capacités physiques. De simples activités quotidiennes, telles éplucher une pomme, prendre un objet ou se déplacer, peuvent alors poser tout un défi. Heureusement, les ergothérapeutes sont en mesure d'aider les personnes à surmonter ce genre de difficultés. Une journée portes ouvertes à répéter!



Les ergothérapeutes avaient immobilisé le bras droit de Louise Tourigny, infirmière, qui a tout de même réussi à éplucher sa pomme grâce à des aides techniques.



Marc Bessette, conseiller à la Direction des services multidisciplinaires et gestion des risques, sait maintenant qu'il n'est pas si facile de se déplacer en fauteuil motorisé. Il pose en compagnie de Marie-Ève Tardif.

Pour y voir plus clair, contactez votre PAE.

Appelez maintenant
514 343-9921
1 800 567-2580

TURCOTTE & ASSOCIÉS
PROGRAMME D'AIDE À L'ENTREPRISE ET À L'EMPLOYÉ

Du nouveau sur le Web: un guide de santé du MSSS

QU'ON L'AIME OU LE DÉTESTE, le Web fait maintenant partie des sources d'information indispensables, peu importe le sujet. En novembre, le MSSS a lancé le *Guide Santé*, un site Web destiné à aider la population à faire face à un problème de santé non urgent et à mieux utiliser les services de santé du Québec.

Mal de tête, nez qui coule, brûlures, coupures... Le site recense une centaine de problèmes de santé courants, 34 maladies, telles l'asthme ou le cancer, et une cinquantaine de chirurgies d'un jour, dont la vasectomie et la chirurgie de la cataracte. Une section porte sur les tests cliniques, leur utilité et leur déroulement, de même que sur la façon de s'y préparer. Le MSSS fait toutefois une mise en garde: l'information présentée sur le site ne doit pas être considérée comme un avis médical ou professionnel.

Enfin, prenez le temps de dresser votre profil dans la section Plan d'action santé et de lire les recommandations et conseils pratiques donnés aux rubriques Prévention et Art de vivre. Bonne navigation à www.guidesante.gouv.qc.ca.

Il est encore temps de vous faire vacciner contre l'influenza!

LA CAMPAGNE DE VACCINATION contre l'influenza se poursuit jusqu'au 21 décembre dans les CLSC et les centres d'hébergement du CSSS Jeanne-Mance. À titre de travailleurs de la santé, vous faites partie des personnes à risque et pouvez recevoir le vaccin gratuitement.

Certaines personnes croient que le vaccin peut leur transmettre l'influenza. C'est faux, car il ne contient aucun virus vivant. Le vaccin est sécuritaire et, une fois inoculé, il provoque rarement des effets secondaires. Il arrive que des personnes présentent des réactions bénignes (douleur, rougeur ou enflure au site de l'injection), alors que d'autres peuvent avoir de la fièvre

ou ressentir des courbatures peu après la vaccination. Ces symptômes, qui surviennent plus particulièrement chez les personnes qui sont vaccinées pour la première fois, peuvent durer une journée ou deux, sans plus.

La vaccination demeure le meilleur moyen de vous protéger et de protéger vos proches contre l'influenza.

Publics cibles – Vaccination contre l'influenza

- Les personnes de 60 ans et plus
- Les personnes atteintes d'une maladie chronique
- Les enfants en bonne santé âgés de 6 à 23 mois et les personnes qui en prennent soin
- Les proches de ces trois catégories de personnes
- Les travailleurs de la santé et les bénévoles en contact avec des patients

Le Jeanne-Mance

Journal distribué aux employés et aux partenaires du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance • DIRECTION ET RÉDACTION : Sylvie Vallières
COLLABORATEURS : Chantal Bérubé, Luce Moreau, Yan Trussart • RÉVISION : Françoise Turcotte • CONCEPTION GRAPHIQUE : Jean Frenette Design • IMPRESSION : Impression Paragraph Inc.
CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX JEANNE-MANCE : 4625, avenue De Lorimier, Montréal (Québec) H2H 2B4 • Courriel : lejeannemance@ssss.gouv.qc.ca • Site Web : www.csssjeannemance.ca
À NOTER : le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. La reproduction est autorisée à condition que la source soit mentionnée.